

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



CCPL Commana / Guimiliau

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

TVA en vigueur au 01.01.24 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.24	Tarifs TTC en € au 01.01.24	Coef. de révision *	Unités
--	----------------------------	-----------------------------	---------------------	--------

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Part Eau du Ponant

Ordinaires	5,5	31,485	33,22	F1	U
Grands Consommateurs	5,5	40,240	42,45	F1	U

Part Collectivité

Ordinaires	5,5	4,635	4,89	-	U
Grands Consommateurs	5,5	4,635	4,89	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant

Ordinaires					
De 1 à 20 m ³	5,5	0,4170	0,4399	F1	m ³
De 21 à 120 m ³	5,5	1,0490	1,1067	F1	m ³
Supérieur à 120 m ³	5,5	0,9170	0,9674	F1	m ³
Grands Consommateurs					
De 1 à 500 m ³	5,5	0,7430	0,7839	F1	m ³
De 5010 à 1000 m ³	5,5	0,7200	0,7596	F1	m ³
Supérieur à 1000 m ³	5,5	0,5050	0,5328	F1	m ³
Consommation Part Collectivité	5,5	0,9270	0,9780	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Préservation des ressources en eau	5,5	0,0330	0,0348	-	m ³
Lutte contre la pollution	5,5	0,3000	0,3165	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (Assainissement collectif)

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant

Ordinaires	10	26,970	29,67	F2	U
Grands Consommateurs	10	26,970	29,67	F2	U

Part Collectivité

Ordinaires	10	6,820	7,50	-	U
Grands Consommateurs	10	6,820	7,50	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant

Ordinaires	10	1,130	1,24	F2	m ³
Grands Consommateurs	10	1,130	1,24	F2	m ³
Consommation Part Collectivité					
Ordinaires	10	0,860	0,95	-	m ³
Grands Consommateurs	10	0,860	0,95	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Modernisation des réseaux de collecte	10	0,1600	0,1760	-	m ³
---------------------------------------	----	--------	--------	---	----------------

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Abonnement semestriel SPANC (part Collectivité)	10	7,635	8,40	F2	U
---	----	-------	------	----	---

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE		37,00	37,0000	-	U
--------------------------	--	-------	---------	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE

		10,00	10,00	-	U
--	--	-------	-------	---	---

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE

		3,00	3,00	-	U
--	--	------	------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

	20	38,60	46,32	-	U
--	----	-------	-------	---	---

FRAIS DE FERMETURE ET D'OUVERTURE DE BRANCHEMENT

	20	79,00	94,80	-	U
--	----	-------	-------	---	---

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur - Diamètre 15 à 20 mm	10	300,00	330,00	F1	U
Compteur - Diamètre 25 à 40 mm	10	360,00	396,00	F1	U
Compteur - Diamètre 50 à 80 mm	10	506,00	556,60	F1	U

Compteur - Diamètre 100 à 150 mm	10	636,00	699,60	F1	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU					
Maison individuelle	10	127,00	139,70	F1	U
Majoration pour contrôle réalisé à l'occasion d'un contrôle de conformité de l'assainissement	10	29,00	31,90	F1	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
en maison individuelle	10	155,00	170,50	F2	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
Contrôle de conception pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	104,00	114,40	F2	U
Contrôle de réalisation pour installations neuves et réhabilitées (maison individuelle)	10	142,00	156,20	F2	U
Contrôle de bon fonctionnement en cas de vente (maison individuelle)	10	155,00	170,50	F2	U
Réalisation d'une contre visite	10	85,00	93,50	F2	U
REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
Mise en service d'un branchement d'eau potable existant					
Fourniture et mise en place d'un citerneau de branchement comprenant le regard isotherme de branchement, le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires	20	550,00	660,00	F1	U
Construction d'un branchement d'eau potable quelque soit le diamètre pour une longueur maximale de 5 ml y compris le terrassement, le remblaiement, la canalisation, le citerneau, le système de comptage et les réfections de chaussée	20	1 500,00	1 800,00	F1	U
Création d'un ouvrage de raccordement à l'égout sur un branchement en attente en lotissement y compris tampon fonte	20	600,00	720,00	F2	U
Frais de raccordement à l'égout hors lotissement longueur ≤15 ml, diamètre 125 à 200 mm y compris ouvrage de raccordement, tampon fonte et réfection provisoire et définitive	20	2 000,00	2 400,00	F2	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants :					
- Coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	63,70	76,44	-	h
- Coût d'unité d'œuvre technicien	20	71,50	85,80	-	h
- Coût d'unité d'œuvre encadrement	20	75,40	90,48	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	127,40	152,88	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocureuse	20	63,70	76,44	-	h
- Caméra vidéo	20	14,30	17,16	-	h
- Mini tracto compact	20	23,40	28,08	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	35,10	42,12	-	h
- Dumper	20	16,90	20,28	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	15,60	18,72	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	18,20	21,84	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = 0,15 + (0,21 * (ICHT - En / ICHT - En0)) + (0,50 * (FDn / FD0)) + (0,11 * (TP10An / TP10A0)) + (0,03 * (010534763n / 0105347630))$$

$$F2 = 0,15 + (0,44 * (ICHT - En / ICHT - En0)) + (0,14 * (FDn / FD0)) + (0,10 * (TP10An / TP10A0)) + (0,17 * (010534763n / 0105347630))$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des
- FD : indice frais et services divers
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices connue au 1er septembre 2021 :

- ICHT-E₀ = 124
- FD₀ = 104,4
- TP10a₀ = 113,7
- 010534766₀ = 126,9